

CONSEIL COMMUNAL DE CHESEAUX-SUR-LAUSANNE

RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE DE L'ÉTUDE DU PREAVIS N°43/2020

Demande de crédit pour la création d'un nouveau collecteur communal Eaux claires (EC)
sous la rue des Pâquis, afin de soulager le collecteur communal EC 23

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

La commission chargée du préavis susmentionné est composée de :

Mme Jomini Viviane, 1^{er} membre ;
M. Mercuri Salvatore, rapporteur ;
M. Monnier Basile, membre ;
Mme Peguiron Annick, membre ;

La commission s'est réunie le mardi 4 février en présence de M. Hammerli Pierre municipal et M. Louis Savary syndic.

M. Hauert Stéphane, Président du Conseil communal, était également présent.

M. Luc Gindraux, technicien chez Courdesse et associés, était également présent.

Les membres de la commission des finances étaient également présents.

Le préavis a été finalisé par échanges de courriels.

INTRODUCTION ET TRAVAUX ENVISAGES

A la suite d'une brève introduction, les membres de la Municipalité présents ainsi que M. Gindraux ont répondu à toutes les questions et ont donné toutes les explications techniques désirées.

La construction de nouveaux bâtiments à la rue des Pâquis est en cours, cet élément a entraîné une réflexion globale sur la récupération des eaux claires dans le quartier.

Actuellement toutes les eaux claires et les eaux de surface de la partie Nord de la rue des Pâquis se concentrent derrière la COOP, traversent la rue des Pâquis pour ensuite s'écouler dans le collecteur n°23, qui lui, passe en aval sous les parcelles privées et rejoint le nouveau collecteur de la Saugettaz.

Le collecteur n°23 est d'un diamètre insuffisant et devrait être augmenté, mais le changement de celui-ci, étant donné sa situation, est très difficile et onéreux.

Dès lors, une variante sous la rue du Pâquis a été étudiée. Elle permettrait de reprendre les eaux de surface de la chaussée, ainsi que des nouveaux bâtiments et le bâtiment où se situe le Kebab actuellement.

Ainsi, sans les eaux de la Rue du Pâquis et des parcelles susmentionnées le collecteur 23 ne sera plus sous-dimensionné et pourra être sauvé.

COÛTS DES TRAVAUX

La mise en soumission pour les travaux de génie-civil a été effectuée en 2019. Le coût global des travaux est le suivant :

- Travaux de Génie-civil – canalisation EC sous chaussée	Fr. 262'000.--
- Réfection provisoire de la chaussée	Fr. 28'000.--
- Contrôle caméra de l'état des conduites après travaux	Fr. 3'000.--
- Honoraires	Fr. 48'000.--
- Divers et imprévus	<u>Fr. 29'000.--</u>
Montant total TTC	Fr. 370'000.-- =====

CONCLUSION

La commission propose à l'unanimité, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, d'accepter le préavis, soit :

-D'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 370'000.--** pour la création d'un nouveau collecteur communal EC sous la rue du Pâquis, afin de soulager le collecteur communal EC 23

-D'amortir cet investissement sur une durée de 30 ans au maximum, dès 2021.

-D'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché.

-De décharger la commission de son mandat.

Cheseaux-sur-Lausanne, le 25 février 2020

La Commission :

Mme Jomini Viviane, 1^{er} membre ;

M. Mercuri Salvatore, rapporteur ;

M. Monnier Basile, membre ;

Mme Peguiron Annick, membre ;